

## Descriptif de formation

---

**Jeudi 18 mai 2023 – 9h00 à 17h00**

## Valais - Droit des assurances et analyse de cas pratiques issus de la jurisprudence

### Méthode

Analyses de cas issus de la jurisprudence du Tribunal fédéral et conseils pratiques en cas de litige avec les assurances.

### Contenu

Dans le cadre du cours seront notamment examinés :

- Cas pratiques issus d'affaires réelles traitées par le Tribunal fédéral
- Rappel de quelques principes généraux et règles essentielles en LAA, AI, LAMAL, LPP, LCA, et LACI.
- Réflexes pratiques à avoir (par exemple lors de la réception d'un courrier de refus de prestations d'une assurance)
- Principales démarches à effectuer
- Rappel des démarches judiciaires en pratique (tribunal compétent ? Gratuit ou payant ? puis-je me faire représenter ? procédure longue ou rapide ? délais ?)

### Animation

Fabien Carron, juriste SCIV

### Public cible

Secrétaires syndicaux, ressources humaines, non-initiés

### Participant.e.s

Limité à 12 personnes

### Lieu

Syndicats chrétiens du Valais, Rue de la Porte-Neuve 20, 1950 Sion

### Inscription

- Jusqu'au 20 avril 2023 à l'Institut de formation ARC,  
Tél. 031 370 21 11 ou sur le site internet [www.formation-arc.ch](http://www.formation-arc.ch)

### Frais

Pour les **membres** des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- **Syna** : 4 journées de formation/année ;  
2 journées de formation pour les retraité.e.s et apprenti.e.s
- **transfair** / transfair Poste : 2 formations/année
- **SwissPersona**: max. CHF 1'000.- /année
- **SCIV**: max. CHF 450.-/année

Pour les **non-membres** : CHF 500.-